



LES TRAVAILLEURS AU SALAIRE MINIMUM VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU AU QUÉBEC

47th CIRA Annual Congress/International CRIMT Conference
47^e Congrès annuel de l'ACRI/Colloque international du CRIMT

The Dynamics of Rights, Voice, Performance and Power/Les
systèmes de représentation au travail: à la mesure des
réalités contemporaines?

Martine Poulin, PH.D. RI
Direction de la recherche
et de l'innovation en milieu de travail

Courriel: martine.poulin@travail.gouv.qc.ca

Plan de présentation

- 1. Objectifs de l'étude**
- 2. Bref retour sur la littérature**
- 3. Méthodologie & définitions**
- 4. Principaux résultats de recherche**

1. Objectifs de l'étude

- **Connaître l'ampleur de la pauvreté chez les travailleurs au salaire minimum et à faible salaire, ainsi que les caractéristiques qui les distinguent.**
- **Vérifier les effets des hausses du salaire minimum sur la pauvreté et les inégalités de revenu.**

2. Retour sur la littérature

- **Intérêt accru envers le salaire minimum dans les politiques publiques**

- **Peu d'études sur l'effet du salaire minimum sur la pauvreté**

Effets négatifs:

- Peu ou pas d'impacts du salaire minimum;
- Pas le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté;
- Pourrait même aggraver la pauvreté.

Effets positifs:

- Améliore le revenu des plus faiblement rémunérés;
- Diminue les inégalités de richesse;
- Incite au travail.

3. Méthodologie & définitions

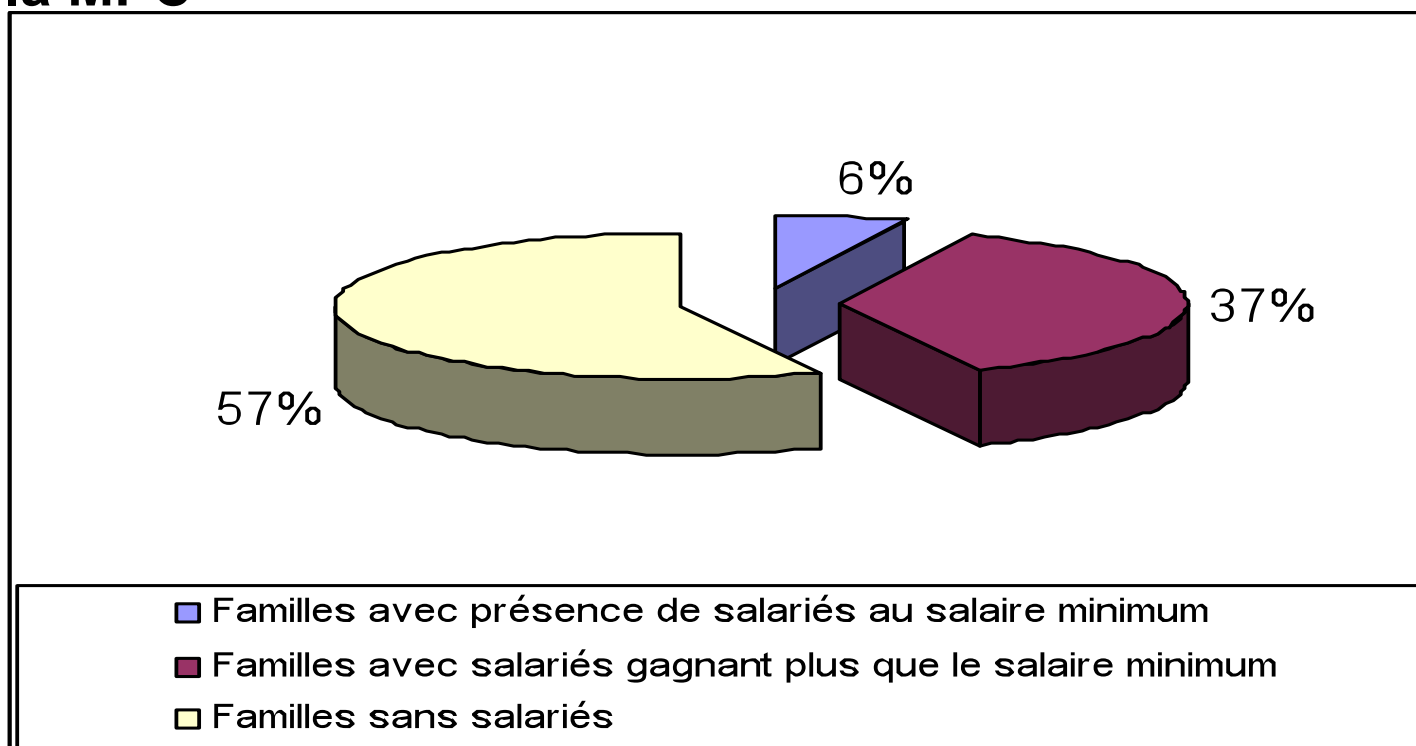
- **Données de 2006 de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada**
- **Mesure du panier de consommation (MPC) comme seuil de faible revenu**
 - 25 944 \$ en 2006 pour une famille de deux adultes et de deux enfants vivant à Montréal (12 972 \$ pour une personne seule)
 - 448 700 familles économiques (13,1 %) et 700 300 personnes sous le seuil de la MPC (9,4 %) en 2006.
- **Salaire minimum** (7,75 \$ l'heure ou moins au 1er mai 2006): 206 100 travailleurs en 2006, 5,8% des salariés (16 120\$ brut, 14 726\$ *net* pour une personne seule et 30 508\$ *net* pour une famille de deux adultes et deux enfants vivant à Montréal)
- **Travailleurs à faible salaire** (moins de 10 \$ l'heure): 18,3 % des salariés.

Travail

Québec 

4. Principaux résultats

Faible présence de travailleurs au salaire minimum (6 %) dans les familles économiques sous le seuil de la MPC



4. Principaux résultats (suite)

13,5 % de travailleurs au salaire minimum (ou moins) vivent dans des familles sous le seuil de la MPC

Revenu familial par rapport au seuil de la MPC	Travailleurs au salaire minimum ou moins	
Sous le seuil de la MPC		27 900 13,5 %
1,00 - 1,99	93 800 45,5 %	
2,00 - 2,99	51 600 25,0 %	
3,00 et +	32 800 15,9 %	
Au-dessus du seuil de la MPC		178 200 86,5 %
Total		206 100 100,0 %

Travail

Québec 

4. Principaux résultats (suite)

Les travailleurs à faible salaire sont surreprésentés parmi les familles sous le seuil de la MPC

Revenu familial par rapport au seuil de la MPC	- de 10\$	10 \$ et +	Total
Moins que 0,75	52 800 57,8 %	38 500 42,2 %	91 400 100,0 %
0,75-0,99	53 400 47,6 %	58 700 52,4 %	112 000 100,0 %
Sous le seuil de la MPC	106 200 52,2 %	97 200 47,8 %	203 400 100,0 %
Au-dessus du seuil de la MPC	540 700 16,2 %	2 798 000 83,8 %	3 338 700 100,0 %
Total	646 900 18,3 %	2 895 200 81,7 %	3 542 100 100,0 %

4. Principaux résultats (suite)

Principales caractéristiques des travailleurs à faible salaire sous le seuil de la MPC

Situation personnelle	Seuil de la mesure du panier de consommation		Total
	Au dessus	En dessous	
Soutien économique principal	56,30%	43,70%	100,00%
Personnes vivant seules ou familles monoparentales	60,60%	39,40%	100,00%
Total	83,60%	16,40%	100,00%

Travail

Québec 

4. Principaux résultats (suite)

L'augmentation du salaire minimum (7,75 à 10,00 \$) diminue le nombre de travailleurs sous la MPC, mais a peu d'effets redistributifs

Autres indicateurs de faible revenu	Avant la hausse du salaire minimum (7,75\$ l'heure au 1 ^{er} mai 2006)	Hausse du salaire minimum à 9,00 \$ l'heure	Hausse du salaire minimum à 10,00 \$ l'heure
Taux de faible revenu des salariés	5,7 %	5,6 %	5,1 %
Taux de faible revenu de la population	9,4 %	9,3 %	8,8 %
Inégalité de revenus	0,307	0,306	0,304

Travail

Québec 

Conclusion

- Le salaire minimum répond à l'objectif de promouvoir le travail décent, permet de pouvoir travailler à plein temps sans être pauvre;
- Le salaire minimum a toutefois un effet limité sur la pauvreté et les écarts de richesse;
- Une estimation plus juste de l'effet du salaire minimum sur la pauvreté devrait inclure l'effet d'entraînement du salaire minimum et son effet sur l'emploi.

Pour obtenir une copie gratuite de
l'article, surveiller:

**Revue *REGARDS SUR LE TRAVAIL*, Vol.6 n° 2 -
Numéro spécial sur le salaire minimum
(cible printemps-été 2010)**

<http://www.travail.gouv.qc.ca/actualite/regardstravail.htm>